

s'écouler, je crains et je sais qu'il craint également que bien avant que les autorités réussissent enfin à lui payer sa pension, il ne soit déjà trop tard pour lui.

M. Muir: Cela est déjà arrivé.

Mme MacInnis (Vancouver Kingsway): Oui, la chose est déjà arrivée. J'ai peur que ce vieillard ne meure avec le sentiment qu'on lui a fait une grave injustice en ne lui accordant pas la pension à laquelle il avait droit, et qu'il touchera j'en suis sûr, quand les autorités l'auront enfin autorisée. Comme il s'agit d'un octogénaire, son cas est urgent.

Je souhaite que l'on prenne des mesures semblables à l'égard de nombreux pionniers au pays avant qu'il ne soit trop tard. Il est vrai que les infirmités s'accroissent parfois avec l'âge du fait de la pauvreté. Sur le plan collectif, nous avons fait preuve d'ignorance du point de vue du régime alimentaire et des autres moyens d'assurer la santé. Il y a des cas psychiatriques et autres problèmes du genre que nous n'avons pas su résoudre. Il y a bien d'autres maladies au sujet desquelles nous savons peu de chose, bien que nous soyons mieux renseignés que nous ne l'étions il y a un demi-siècle, à l'époque où ces gens étaient relativement jeunes. Voilà pourquoi nos vieillards aujourd'hui ne sauraient attendre. Ils ont vieilli prématurément à cause de certains facteurs que nous commençons seulement à dominer par certains côtés. Un jour viendra où nous serons mieux en mesure de lutter contre la maladie, les affections nerveuses, le cancer, etc., mais ce sera trop tard alors pour les vieillards actuels.

A mon avis, tout ce que nous pouvons faire pour ces gens c'est d'essayer de les soulager dans leur détresse. Bien des vieillards souffrent aujourd'hui parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'acheter des médicaments. Des pharmaciens m'ont dit que des vieux leur arrivent avec une ordonnance, que timidement ils demandent combien elle leur coûtera, pour ensuite s'éloigner tristement parce qu'ils n'ont pas assez d'argent. Dans bien des cas, ces vieux souffrent lamentablement, faute de médicaments.

Aucun autre sujet de discussion à la Chambre ne devrait nous rapprocher davantage les uns des autres que celui d'obtenir des médicaments gratuits pour nos vieillards. Mais nous ne pouvons attendre que tous les aspects de la questions aient été examinées par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Les discussions doivent se poursuivre, c'est entendu, mais en attendant, voyons si le gouvernement fédéral ne pourrait pas concevoir une sorte de régime de coopération qu'il pourrait présenter aux provinces grâce auquel les vieillards pourraient obtenir des médicaments gratuitement.

Tous, à l'occasion, nous participons à des réunions où l'on bavarde, discute l'ordre du jour, sans pousser beaucoup plus loin. Mais si quelqu'un y présente un programme bien structuré, propose des chiffres précis, les affaires peuvent avancer beaucoup plus. J'exhorte donc le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) à faire précisément cela. Qu'il consulte ses hauts fonctionnaires les plus compétents, et les autres autorités en dehors du ministère, qui s'y connaissent en médicaments et en prix, et qu'il présente un projet tout fait lors de la prochaine réunion des premiers ministres, qu'ils étudieront et modifieront bien sûr, de sorte que nous puissions mettre en place un programme de médicaments pour les vieillards canadiens. Arrangeons-nous pour offrir, à titre gracieux, les médicaments à tous les Canadiens de 65 ans et plus, et rentrer dans nos frais par le truchement

Santé et bien-être

du fisc à partir des deniers des contribuables qui n'en ont pas besoin.

• (1650)

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, comme d'autres députés ont peut-être envie de participer à ce débat, je ne prendrai pas plus de quelques instants pour dire que j'appuie la résolution très utile qu'a proposée le député de Cape Breton-The Sydneys (M. Muir). A mon avis, il a été bien avisé de l'inscrire au *Feuilleton* et de la faire débattre aujourd'hui parce que lui-même et le député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) connaissent les problèmes personnels reliés aux médicaments et aux soins médicaux. Les médicaments et les soins médicaux les ont fait parcourir le chemin du stade d'invalidité à celui où ils peuvent, aujourd'hui, prendre la parole à la Chambre, paraître, avoir le bon pied, bon œil et contribuer de façon très utile.

Pour les députés qui ne le savent pas, puis-je me permettre de dire que le député de Cape Breton-The Sydneys a été pris dans deux accidents miniers très graves, dans l'un, il s'est fracturé la colonne vertébrale, ce qui l'a obligé à subir une fusion de vertèbres. Avant que cela ne soit fait, il a dû se déplacer en chaise roulante. On ne le dirait pas à le voir maintenant. Aujourd'hui, le député a bon pied bon œil. Cela est probablement dû en grande partie au fait qu'il a pu obtenir les médicaments nécessaires au moment de son invalidité. Une autre fois, il a été pris dans un incendie et une explosion très graves dans une mine de charbon. Presque tout son corps a été brûlé. Une fois de plus, je suis certain que le député de Welland (M. Railton) comprendra l'importance des médicaments requis pour soigner le genre de brûlure dont le député de Cape Breton-The Sydneys a dû souffrir.

Je sais que le député de Vancouver-Kingsway, qui s'est toujours énormément préoccupée des pauvres et des infortunés de notre pays, a elle aussi extrêmement souffert de son invalidité, mais elle a recouvré la santé. Je suis également certain que cela est grandement dû au fait qu'elle a reçu les médicaments dont elle avait besoin.

C'est donc une bonne chose que ces députés aient participé à ce débat. A mon avis, il convient aussi que le député de Welland, lui-même médecin, participe à ce débat parce que je suis certain que, dans sa profession, il connaît le genre de personnes qui éprouvent les problèmes dont nous parlons aujourd'hui. Il a beaucoup de chance, en ce sens qu'il habite la province d'Ontario. Je l'ai entendu parler des moyens dont disposent nos citoyens âgés pour se procurer les médicaments nécessaires à la santé. Je dois lui dire que le régime de bien-être de la province d'Ontario est infiniment meilleur que celui de la province de la Nouvelle-Écosse, parce que le Régime d'assistance publique du Canada ne s'applique pas aux habitants de la Nouvelle-Écosse.

Si ceux-ci désirent obtenir des médicaments, ils doivent les payer de leur poche et dépenser l'argent qu'ils reçoivent sous forme de pension de la sécurité de la vieillesse ou de supplément de revenu garanti. Il est rare qu'un fonctionnaire du bien-être ait du temps à consacrer à ceux qui veulent de l'aide pour acheter des médicaments quand ils sont déjà admissibles à ces deux programmes. En Nouvelle-Écosse, nous avons le programme de prestations de bien-être le plus moche de tout le pays. C'est un scandale national, à mon sens, et je l'ai déjà dit. Je me rends compte que le député n'apprécierait pas ce que je dis parce que sa